ESTIMATES

National Film Board

2001-2002
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before 1 March.

Part III – Departmental Expenditure Plans which is divided into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before 31 March and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services, 2001

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing (PWGSC)
Ottawa, Canada K1A 0S9

Telephone: 1-800-635-7943
Internet site: http://publications.pwgsc.gc.ca

Catalogue No. BT31-2/2002-III-5

ISBN 0-660-61481-2

101-05631/

National Film Board

2001-2002 Estimates

Report on Plans and Priorities

Approved

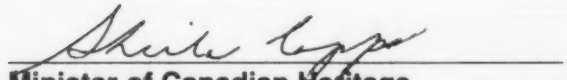

Minister of Canadian Heritage

TABLE OF CONTENTS

SECTION I: MESSAGES	1
Minister's Message	1
Commissioner's Message	2
Management Representation	4
SECTION II: OVERVIEW OF THE NATIONAL FILM BOARD	5
2.1 What's New	5
2.2 Mandate, Roles and Responsibilities	6
2.3 Agency/Program Objective	7
2.4 Planning Context	8
2.5 Planned Spending	9
SECTION III: PLANS, RESULTS, ACTIVITIES AND RESOURCES	11
3.1 NFB Business Line Details	11
3.2 Key Results Commitments, Planned Results, Related Activities and Resources	12
SECTION IV: FINANCIAL INFORMATION	17
SECTION V: OTHER INFORMATION	19

SECTION I: MESSAGES

Minister's Message

In the face of globalization and new and converging technologies, countries throughout the world are increasingly preoccupied with how to preserve and strengthen the bonds of common citizenship and promote cultural diversity domestically and globally. For Canada, these issues are not new, given our dispersed and diverse population and, of course, our proximity to the U.S. We have never taken our cultural space for granted.

The mission of the Canadian Heritage Portfolio is to address these challenges. To accomplish this, the Department and the eighteen Agencies and Crown corporations in the Portfolio have built a strong and effective mix of policies and programs to ensure that Canadians have access to Canadian stories, Canadian choices and Canadian content, while remaining open to the best the world has to offer. Among these various strategies are subsidies, regulations, professional and technical assistance and outreach activities.

Many of the most significant undertakings of the Canadian Heritage Portfolio, including those of the National Film Board of Canada, involve partnerships. These relationships include the provinces and territories, other agencies and departments of the Government of Canada, volunteer groups, professional associations and the business community. But above all, the Portfolio takes quiet pride in playing its role in the success of individual Canadians as artists, as athletes and as citizens fully engaged in the life of their country.

This report highlights the objectives of the National Film Board of Canada for the next three years, the initiatives that will enable it to continue fulfilling its mandate and the results it intends to achieve.

Sheila Copps

COMMISSIONER'S MESSAGE

BUILDING THE FUTURE

During the next planning period, 2001-2004, the NFB will transform itself into a Web-enabled organization to better fulfill its mandate of producing and distributing point-of-view documentaries and auteur animation productions.

The last strategic plan, implemented between 1996-2000, charted a challenging course to meet the fiscal objectives brought about by the government's program review. The men and women of the NFB rose to the challenge with remarkable aplomb, commitment and determination. We not only met our objective of completing 80 productions – documentaries, animated shorts and multimedia projects – per year, but surpassed this goal each and every year. Over the past five years NFB productions continued to be honoured in Canada and abroad, collecting numerous Oscar nominations and a Palme d'or. Despite serious financial constraints, maintaining, preserving and increasing access to the NFB collection became a first-line priority as never before. As stewards of Canada's most significant film collection, we took steps to halt the vicissitudes of time on the film elements and to improve access, we digitized an important segment of our collection. We honed our marketing skills and distribution services with the result that NFB productions and co-productions garner greater audiences and are seen more widely on conventional television and specialty channels in Canada and abroad now than before the 1996-2000 planning period and continue to generate significant revenue.

In 1999 we celebrated the NFB's 60th anniversary with the knowledge that the organization had successfully navigated through the tumultuous waters of budget cuts and realignment of priorities. But we also realized that the NFB, as an organization dedicated to creativity in the service of social change, would have to reinvent the way it operates in line with the technological evolution taking place. Collectively, working across all sections and services of the organization, we developed an innovative, creative and challenging plan to transform the NFB into a truly interactive, creative and connected organization.

This report on our plans and priorities for 2001-2002 outlines the as of yet uncharted course the NFB will be taking over the next few years. At the end of the planning period the NFB should be recognized for its role in the life of Canadians, through the creativity, relevance and vitality of its productions, its broad-based accessibility, and the quality of its relationships with Canadians and communities of interest around the world. This new way of operating will demonstrate the NFB's commitment to the government's ground-breaking initiatives of citizen-centred service delivery, and widespread connectivity. By transforming its tacit knowledge banks and skill sets into an accessible, dynamic and interactive Web presence the NFB will become a leader in the sharing of knowledge and a model in user-centred technology.

At the beginning of my mandate as Government Film Commissioner in 1995, it was the deep-rooted commitment of the artists, artisans and employees of the NFB, the wisdom of its Board and the support and advocacy of the wider cultural community that permitted us to meet and eventually surpass our objectives. The creativity, energy and insight being marshalled to put in place the NFB's plan for 2001-2004 affords me great confidence that I will be leaving this organization well positioned to embrace the future.

MANAGEMENT REPRESENTATION

I submit, for tabling in Parliament, the 2001-2002 Report on Plans and Priorities (RPP) for the National Film Board.

To the best of my knowledge, the information:

- accurately portrays the institution's mandate, priorities, strategies and planned results;
- is consistent with the disclosure principles contained in the *Guidelines for Preparing a Report on Plans and Priorities*;
- is comprehensive and accurate;
- is based on sound underlying information and management systems.

I am satisfied as to the quality assurance processes and procedures used for the production of the RPP.

The Planning, Reporting and Accountability Structure (PRAS) on which this document is based has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

Maryse Charbonneau
Director, Administration

Date: February 12, 2001

SECTION II: OVERVIEW OF THE NATIONAL FILM BOARD

2.1 WHAT'S NEW

During the planning period, the NFB will redefine and reposition itself in the new Internet age by becoming a truly **interactive centre of creativity and excellence**. The NFB will continue to produce and distribute auteur, animation and point-of-view documentaries but the way in which it operates will change radically.

To this end, the NFB will establish an Internet presence that will constitute not only a creative process and medium but also a product and a marketing/distribution channel. Its new Internet strategy aims for the NFB Web site to become a centre for accessibility and interaction related to the activities of production and distribution of the NFB collection, Canada's global portal for point-of-view documentary and auteur animation, and a destination for kids. The entire site will be user-centred, thus improving the quality of interactions and transactions with the NFB.

This strategic plan will enable the NFB to complete a transition that is already far advanced toward making the NFB a fully networked institution capable of responding quickly to a rapidly changing environment and of providing both creators and users with the flexibility to interact with one another in new ways. It will also position the NFB as a full participant in the Government On-line strategy.

2.2 MANDATE, ROLES AND RESPONSIBILITIES

The National Film Board of Canada (NFB) reports to the Minister of Canadian Heritage, who is responsible for administering the *National Film Act* governing this public audiovisual production and distribution agency. Pursuant to section 9 of the Act, the NFB "*is established to initiate and promote the production and distribution of films in the national interest and, in particular,*

- *to produce and distribute and to promote the production and distribution of films designed to interpret Canada to Canadians and to other nations;*
- *to engage in research in film activity and to make available the results thereof to persons engaged in the production of films;*
- *to advise the Governor in Council in connection with film activities; and*
- *to discharge such other duties relating to film activity as the Governor in Council may direct the Board to undertake.*"[1]

The NFB's general mandate permits it to update its mission from time to time in order to reposition the institution's role in Canadian society and filmmaking. The NFB 2000 plan sets forth its mission as follows:

The National Film Board of Canada enriches Canadian society through the production and distribution of audiovisual works which:

- *provoke discussion and debate on important subjects;*
- *explore the creative potential of the audiovisual media; and*
- *achieve recognition by Canadians and others for excellence, relevance and innovation.*

---

[1] R.S.C. 1985, c. N-8. The Act also empowers the NFB to "represent the Government of Canada in its relations with persons engaged in commercial motion picture film activity in connection with motion picture films for the Government or any department thereof." However, this responsibility was transferred to the Minister of Supply and Services by Order in Council P.C. 1984-6/2565.

Organizational Structure

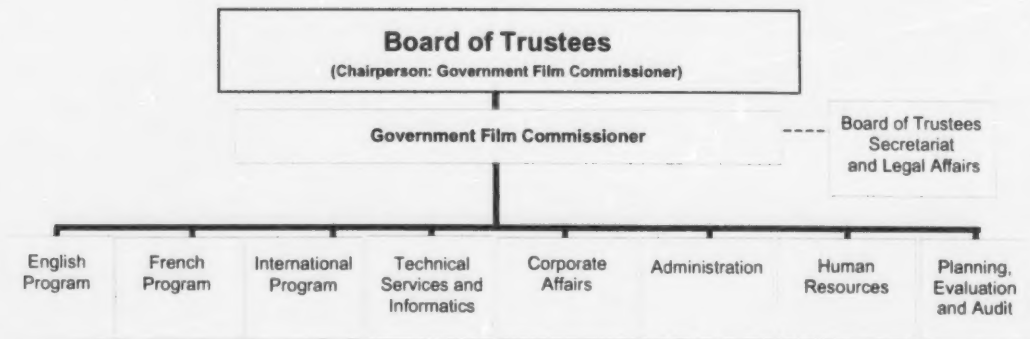

2.3 AGENCY/PROGRAM OBJECTIVE

The objective of both the agency and the program is to produce audiovisual works that reflect Canadian realities and perspectives while innovating in various aspects of filmmaking, and to distribute and provide access to these audiovisual works.

2.4 PLANNING CONTEXT

2.4.1 *Technological Evolution*

The most striking feature of the environment in which the NFB will be working is the degree to which old ways of producing and distributing films are being challenged by technological innovations that are profoundly altering the relationships between content creators and content users.

In its planning for the next few years, the NFB must adjust to the reality of these new relationships being formed by the evolution of the Internet. The tools of the digital era, whether for production, for distribution or for administration, save time, reduce duplication of effort and increase choice for both creators and users and make it possible to give Canadians and the world a degree of access to the NFB and its works never before possible.

2.4.2 *Government Priorities*

Government-wide initiatives to improve the management of information, especially electronic records, will presumably benefit the NFB, at least through the development of standards for retention and disposal of records of various types (print, electronic, images, sound recordings) and possibly through some resource support for these activities.

Providing services on-line is also a key strategic goal for the government. There are a series of timetables regarding different aspects of this project which are to be met by government departments and agencies. The NFB is more advanced than most in its capacity to function on-line. However, moving ahead with its own priorities will have to be done in a way that is coherent with the broad government direction, which will require an investment of time and energy. The NFB anticipates that it will benefit from some of the government-wide investments being made in this regard, notably to support the digitization of its collection.

2.4.3 *Changing Markets*

Given continuing downward trends in broadcast licences worldwide, continuing financial restraint in public-sector spending affecting the educational and institutional markets, low margins in the home consumer market, and the three- to seven-year horizon experts are predicting before commercial on-demand electronic delivery is likely to emerge, earned revenue for the NFB is unlikely to grow during the planning period, and may decline slightly, although the number of transactions required to earn this revenue is likely to grow substantially.

2.5 PLANNED SPENDING

($ thousands)	Forecast Spending 2000-2001	Planned Spending 2001-2002	Planned Spending 2002-2003	Planned Spending 2003-2004
Budgetary Main Estimates**	67,118	69,496	69,496	69,496
Less: Respendable revenue	7,500	8,900	8,900	8,900
Total Main Estimates	**59,618**	**60,596**	**60,596**	**60,596**
Adjustments	**5,691**			
Net Planned Spending*	65,309	60,596	60,596	60,596
Plus: Cost of services received without charge	18	11	11	11
Net cost of program	65,327	60,607	60,607	60,607
Full-time equivalents	510	**490**	490	490

* *Reflects the best forecast of total net planned spending to the end of the fiscal year.*
** *Includes statutory appropriation of $375,000.*

SECTION III: PLANS, RESULTS, ACTIVITIES AND RESOURCES

3.1 NFB BUSINESS LINE DETAILS

3.1.1 *Business Line Objective*

To produce audiovisual works that reflect Canadian realities and perspectives while innovating in various aspects of filmmaking, and to distribute and provide access to these audiovisual works.

3.1.2 *Business Line Description*

The NFB is a cultural agency reporting to the Minister of Canadian Heritage. It is administered by a Board of Trustees appointed by the Governor in Council and chaired by the Government Film Commissioner.

The NFB is an integrated producer-distributor which develops, writes, shoots, finishes, promotes, markets, sells and distributes film and multimedia products. Its main production and distribution centre is located in Montreal but it also has offices in Halifax, Moncton, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Edmonton and Vancouver and maintains offices in Paris, London and New York for the international marketing of its products. To deliver its Program, it uses in-house staff and freelancers and also works with public- and private-sector production and distribution partners when necessary.

Although it is autonomous and traditionally has an arm's length relationship with the government, this public film institution contributes in various ways to Canadian cultural policy objectives by producing socially and culturally relevant films, providing Canadian audiovisual materials for the educational sector, directly supporting various Canadian government initiatives at home and abroad, conserving and promoting access to Canada's rich audiovisual heritage, supporting new filmmaking talent, promoting the development of regional and diversity cinema, forging strategic alliances with the private and public sectors, promoting Canadian culture abroad and encouraging research and experimentation in communication technologies.

3.2 KEY RESULTS COMMITMENTS, PLANNED RESULTS, RELATED ACTIVITIES AND RESOURCES

First Key Results Commitment

To produce relevant, excellent and innovative audiovisual works that help Canadians better understand Canada and the world.

Planned Results

- Produce point-of-view documentaries on major social issues and portraits of everyday life.
- Produce animated shorts in a variety of animation techniques and forms enabling creators to give full expression to their imagination and creativity.
- Develop interactive projects for young audiences.

Related Activities

- Implement programs and policies to ensure that the productions reflect the diversity of Canadian society both on screen and behind the camera.
- Organize production programs and structures so as to respect and support Canada's linguistic duality.
- Add a new component to the Aboriginal filmmaker program to enable emerging filmmakers to make low-budget films under supervision within a professional environment.
- Continue the NFB's transition to an entirely digital creation, production and distribution environment.
- Organize resources and structures for supervising the production of first works.
- Strengthen the independent filmmaker assistance programs.
- Develop and implement an Internet strategy to integrate new media with traditional forms of production in order to offer a variety of ways of enriching programming content and the creative process and of interacting with external sources of knowledge and expertise.

Resources

Table 3.1: Actual and Planned Spending for the Related Activities

($ thousands)	Forecast Spending 2000-2001	**Planned Spending 2001-2002**	Planned Spending 2002-2003	Planned Spending 2003-2004
Production	44,709	**40,496**	40,496	40,496

Second Key Results Commitment

To optimize general-inerest and niche audiences.

Planned Results

- Boost the presence of NFB productions in the various distribution networks.
- Develop and diversify markets in Canada and abroad.
- Ensure the conservation of the collection and make it more accessible.

Related Activities

- Conclude agreements, partnerships, co-productions, pre-sales and sales with general-interest television networks and specialty services in Canada and abroad.
- Extend new markets such as the inflight market with air carriers in association with firms specializing in the field, and videocassette duplication rights and closed-circuit broadcast rights for educational institutions outside Canada.
- As a partner in The Canadian Documentary Channel, a recent recipient of a Category 1 digital specialty service licence, prepare a hundred hours of programming for each of the next three years.
- Implement all e-commerce components for the promotion, sale and digital delivery of the film collection and stock shots.
- Continue developing CineRoute, a national cinema-on-demand service, with universities and colleges that have broadband Internet access.
- Continue digitizing the film collection to make it more accessible.
- Develop new projects in the *Mémoire* collection and exploit the collection so as to give the public new opportunities to discover and appreciate the NFB's film heritage and its artisans.
- Review library partnership agreements as they expire.
- Work within national and international committees and associations to develop standards and procedures for the preservation, conservation and restoration of audiovisual documents.

Resources

Table 3.2: Actual and Planned Spending for the Related Activities

($ thousands)	Forecast Spending 2000-2001	**Planned Spending 2001-2002**	Planned Spending 2002-2003	Planned Spending 2003-2004
Distribution	14,000	**13,800**	13,800	13,800

Third Key Results Commitment

To ensure efficient and responsible management of resources.

Planned Results

- Continue developing a modern, powerful and integrated information management system.
- Keep administrative costs as low as possible.
- Implement new mechanisms to permit better measurement of the performance of resources and operations.

Related Activities

- Implement the NFB's Internet strategy for making the transition to a fully Web-enabled enterprise with regard to production, distribution and administration, in line with the broad Government On-Line strategy.
- Implement a plan for making the workplace more Internet compatible and taking advantage of new skills, new relationships with users, new forms of interaction, new technological tools and a new, more horizontal, team-based approach.

- Work in partnership with other departments and agencies toward common goals, particularly in the area of service delivery.
- Develop and implement a policy and action plan for efficient management of all the NFB's information assets.
- Improve the evaluation, review and audit programs in line with the new policies and standards.
- Develop and implement an electronic copyright management system.

Resources

Table 3.4: Actual and Planned Spending for the Related Activities

($ thousands)	Forecast Spending 2000-2001	**Planned Spending 2001-2002**	Planned Spending 2002-2003	Planned Spending 2003-2004
Administration	6,600	**6,300**	6,300	6,300

SECTION IV: FINANCIAL INFORMATION

Table 4.1: Net Cost of Program for the Estimates Year

($ thousands)	
Planned spending	**69,496**
Plus: *Services received without charge*	
Workmen's compensation coverage provided by Human Resources Development Canada	11
Less: *Respendable revenue*	**8,900**
2001-2002 Net Cost of Program (Total Planned Spending)	**60,607**

Table 4.2: Transfer Payments

($ thousands)	Forecast Spending 2000-2001	**Planned Spending 2001-2002**	Planned Spending 2002-2003	Planned Spending 2003-2004
Grants				
Grants in support of significant film events held in Canada which are of national or international interest as determined by the Board of Trustees	12	**12**	12	12
Contributions				
To support non-profit organizations working in the film sector and to help promote Canadian cinematography	307	**307**	307	307
Total	319	**319**	319	319

Table 4.3: Respendable Revenue

($ thousands)	Forecast Revenue 2000-2001	**Planned Revenue 2001-2002**	Planned Revenue 2002-2003	Planned Revenue 2003-2004
Film production services	500	**1,500**	1,500	1,500
Print sales	2,500	**2,500**	2,500	2,500
Rentals, royalties and miscellaneous	4,500	**4,900**	4,900	4,900
Total respendable revenue	7,500	**8,900**	8,900	8,900

Table 4.4: Revolving Fund – Projected Use of Authority

($ thousands)	Forecast 2000-2001	**Planned 2001-2002**	Planned 2002-2003	Planned 2003-2004
Assets				
Cash	200	**200**	200	200
Accounts receivable	3,500	**3,750**	3,750	3,750
Inventories	500	**625**	500	625
Prepaid expenses	1,000	**1,000**	1,000	1,000
Equipment (net value)	8,500	**8,000**	7,500	7,000
	13,700	**13,575**	13,075	12,575
Liabilities				
Accounts payable	1,000	**1,000**	1,000	1,000
Equity of Canada	12,700	**12,575**	12,075	11,575

Table 4.5: Revolving Fund – Statement of Changes in Financial Position

Appropriation ($ thousands)		
Authority as at April 1, 2001		25,000
Drawdown:		
Projected balance as at April 1, 2001	17,775	
Total Estimates (net cash requirement)		
Operations	60,221	
Appropriation authority in these Estimates	(60,221)	
Changes in working capital	375	
Decrease in net book value of fixed assets	(5,775)	
Projected balance as at March 31, 2002		12,575
Unused authority as at March 31, 2002		12,425

SECTION V: OTHER INFORMATION

The Report on Plans and Priorities is available on the NFB's Web site at: www.nfb.ca/plans_and_priorities.

LEGISLATION ADMINISTERED

National Film Act, R.S.C. 1985, c. N-8
(most recently amended November 1, 1995)

NATIONAL FILM BOARD OFFICES

Head Office: Ottawa

Operational Headquarters: Montreal

Canadian distribution
- CineRobotheque – Montreal
- Call Centre (1 800 267-7710)
- Web site (www.nfb.ca)

International distribution
- London
- New York
- Paris

English production centres
- Edmonton
- Halifax
- Montreal
- Toronto
- Vancouver
- Winnipeg

French production centres
- Moncton
- Montreal
- Ottawa

RPP CONTACT LIST

Maryse Charbonneau
Director, Administration
(514) 283-9050
m.charbonneau@nfb.ca

Claude Parent
Director, Planning, Evaluation and Audit
(514) 283-9251
c.parent@nfb.ca

BUDGET DES DÉPENSES

Office national du film

Budget des dépenses
2001-2002

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2001

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : http://publications.tpsgc.gc.ca

No. de catalogue BT31-2/2002-III-5

ISBN 0-660-61481-2

Office national du film

Budget des dépenses 2001-2002

Rapport sur les plans et les priorités

Approuvé

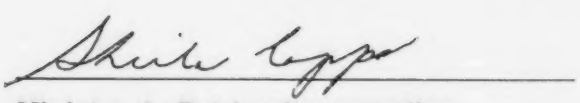

Ministre du Patrimoine canadien

TABLE DES MATIÈRES

SECTION I : MESSAGES	1
Message de la Ministre	1
Message de la Commissaire	2
Déclaration de la Direction	4
SECTION II : VUE D'ENSEMBLE DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM	5
2.1. Quoi de neuf	5
2.2. Mandat, rôles et responsabilités	6
2.3. Objectif de l'organisme/programme	7
2.4. Contexte de la planification	8
2.5 Dépenses prévues	9
SECTION III : PLANS, RÉSULTATS, ACTIVITÉS ET RESSOURCES	11
3.1. Renseignements détaillés sur les secteurs d'activité (ONF)	11
3.2. Principaux engagements en matière de résultats, résultats escomptés, activités et ressources connexes	12
SECTION IV : RENSEIGNEMENTS FINANCIERS	17
SECTION V: AUTRES RENSEIGNEMENTS	21

SECTION I : MESSAGES

Message de la Ministre

À l'ère de la mondialisation et avec l'arrivée de technologies nouvelles et convergentes, les pays du monde entier sont de plus en plus préoccupés par la manière de conserver et de renforcer les liens entre les citoyens et les citoyennes, et de promouvoir la diversité culturelle à l'échelle nationale et sur la scène internationale. Ces questions ne sont toutefois pas nouvelles pour le Canada. La dispersion et la diversité de notre population et, bien entendu, la proximité des États-Unis ont fait en sorte que nous ne pourrons jamais tenir notre espace culturel pour acquis.

Relever ces défis, voilà la mission du portefeuille du Patrimoine canadien. Pour y arriver, le Ministère et les 18 organismes et sociétés d'État du portefeuille ont établi des programmes et des politiques solides et efficaces afin de s'assurer que les Canadiens et Canadiennes peuvent choisir de lire, d'entendre et de voir des créations d'ici, tout en demeurant ouverts à ce que le monde a de mieux à offrir. Au nombre de ces diverses stratégies, mentionnons des subventions et des règles, de l'aide professionnelle et technique ainsi que des activités de sensibilisation.

Bon nombre des importantes initiatives menées par le portefeuille du Patrimoine canadien, dont celles de l'Office national du film du Canada, comptent sur des partenaires. Parmi ceux-ci se trouvent les provinces et les territoires, d'autres organismes et ministères du gouvernement du Canada, des groupes de bénévoles, des associations professionnelles de même que des gens d'affaires. Mais par-dessus tout, le Ministère et les organismes et sociétés d'État qui y sont reliés sont fiers de prendre part au succès que remportent nos artistes, athlètes et citoyens pleinement engagés dans la vie de leur pays.

Ce rapport met en valeur les objectifs de l'Office national du film du Canada pour les trois prochaines années, les initiatives qui lui permettront de continuer à réaliser son mandat et les résultats qu'il compte atteindre.

Sheila Copps

MESSAGE DE LA COMMISSAIRE

BÂTIR POUR L'AVENIR

Pendant la période de planification 2001-2004, l'ONF compte se transformer en une véritable cyberorganisation dans le but de mieux remplir son mandat concernant la production et la distribution de documentaires d'opinion et de films d'animation d'auteur.

Mis en œuvre durant les années 1996-2000, le dernier plan stratégique avait imposé un programme d'une grande austérité visant à atteindre les objectifs budgétaires issus de l'examen des programmes fédéraux. Les hommes et les femmes de l'ONF ont relevé le défi avec un aplomb, un engagement et une détermination sans pareil. Nous n'avons pas seulement atteint notre objectif de 80 productions par année – y compris des documentaires, des courts métrage d'animation et des projets multimédias –, nous l'avons dépassé à chaque année. Au cours des cinq derniers exercices, les productions de l'ONF ont maintenu leur renommée tant au Canada qu'à l'étranger, ayant remporté une Palme d'or et plusieurs nominations pour un Oscar. Malgré les importantes restrictions financières, une priorité sans précédent a été accordée au maintien voire à l'accroissement de l'accès à la collection de l'ONF. Gardiens et protecteurs de la plus importante collection de films canadiens, nous avons pris les mesures nécessaires pour contrer les outrages que le temps avait infligés aux films et, pour en améliorer l'accessibilité, nous avons numérisé une partie considérable de notre collection. Nous avons perfectionné à la fois nos techniques de mise en marché et nos services de distribution de sorte que, par comparaison aux années antérieures à la période 1996-2000, les productions et coproductions de l'ONF rejoignent des auditoires plus nombreux et sont diffusées plus fréquemment à la télévision générale et spécialisée, au Canada comme à l'étranger, ce qui permet de générer des revenus importants.

En 1999, nous avons célébré le 60^{e} anniversaire de l'ONF avec l'assurance que l'organisation avait réussi à surmonter les difficultés entraînées par les réductions budgétaires et la réorganisation des priorités. Mais nous avions aussi la conviction que cette organisation, soucieuse de mettre la créativité au service de l'évolution sociale, devait réinventer son *modus operandi* en fonction des progrès technologiques en cours. Collectivement, avec l'aide de l'ensemble des sections et services, nous avons élaboré un plan novateur, original et ambitieux, visant à transformer l'ONF en une organisation branchée, créative et interactive.

Le présent rapport sur les plans et priorités de l'ONF pour 2001-2002 présente la trajectoire encore inédite que l'Office suivra au cours des quelques prochaines années. Au terme de la période de planification, l'ONF devrait être reconnu pour la contribution qu'il offre aux Canadiens et aux Canadiennes, grâce à la créativité, la pertinence et la vitalité de ses productions, une accessibilité à grande échelle ainsi que la qualité de ses relations avec les citoyens canadiens et diverses collectivités partout dans le monde. Ce nouveau mode de fonctionnement témoignera de l'engagement de l'ONF à l'égard des initiatives innovatrices du gouvernement en matière de prestation de services axée sur le citoyen et de connectivité globale. En incorporant ses connaissances et son savoir-faire dans une entité Web accessible, dynamique et interactive, l'ONF se hissera parmi les grands meneurs du partage du savoir et deviendra une référence en matière de technologie orientée vers l'utilisateur.

Au début de mon mandat comme commissaire du gouvernement à la cinématographie, en 1995, c'est grâce à l'engagement inébranlable des artistes, artisans et employés de l'ONF, à la sagesse de son conseil d'administration ainsi qu'au soutien et à la participation de l'ensemble du secteur culturel que nous avons réussi à atteindre et même à dépasser nos objectifs. Aujourd'hui, la somme de créativité, d'énergie et de réflexion canalisée dans le but de mettre en œuvre le plan 2001-2004 de l'ONF me permet de croire en toute confiance qu'à mon départ, cette organisation sera fin prête pour affronter l'avenir.

DÉCLARATION DE LA DIRECTION

Rapport sur les plans et priorités de 2001-2002

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le rapport sur les plans et les priorités de 2001-2002 de l'Office national du film.

À ma connaissance, les renseignements contenus dans ce rapport :

- décrivent fidèlement le mandat, les priorités, les stratégies de l'organisation et les résultats escomptés par celle-ci;
- sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du rapport sur les plans et les priorités*;
- sont complets et exacts;
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion.

Je suis satisfaite des méthodes et des procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le présent document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Maryse Charbonneau

Directrice, Administration

Date : Le 12 février 2001

SECTION II : VUE D'ENSEMBLE DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM

2.1 QUOI DE NEUF

Au cours de la période de planification, l'ONF va se redéfinir et se repositionner dans le contexte de l'univers Internet en devenant un véritable **centre interactif de créativité et d'excellence**. L'ONF continuera ainsi de produire et de distribuer des films d'animation d'auteur et des documentaires d'opinion, mais son mode de fonctionnement est appelé à changer radicalement.

À cet égard, l'ONF va mettre en place une entité Internet qui sera à la fois un processus de création, un médium, un produit et un canal de mise en marché et de distribution. La nouvelle stratégie Internet de l'ONF vise à ce que son site offre un lieu d'accès et d'échange autour des activités de production et de distribution de la collection de l'ONF, un portail canadien pour les documentaires d'opinion et les films d'animation d'auteur, ainsi qu'une destination pour les enfants et les jeunes. Tout le site sera axé sur les besoins de l'utilisateur, ce qui améliorera les interactions et les transactions des usagers avec l'ONF.

Ce plan stratégique permettra à l'ONF d'achever une transition déjà bien amorcée en vue de transformer l'ONF en une institution entièrement réseautée, capable de s'adapter rapidement à un environnement en pleine mutation tout en fournissant aux créateurs et aux utilisateurs la possibilité d'interagir de façon différente. Cela permettra également à l'ONF de participer pleinement à l'initiative du Gouvernement en direct.

2.2 MANDAT, RÔLES ET RESPONSABILITÉS

L'Office national du film du Canada (ONF) relève de la ministre du Patrimoine canadien, chargée d'administrer la *Loi nationale sur le film* qui régit cet organisme public de production et de distribution d'œuvres audiovisuelles. En vertu de l'article 9 de la *Loi*, l'ONF « est établi pour entreprendre en premier lieu et favoriser la production et la distribution de films dans l'intérêt national, et notamment,

- *pour produire et distribuer des films destinés à faire connaître et comprendre le Canada aux Canadiens et aux autres nations, et pour en favoriser la production et la distribution;*
- *pour faire des recherches sur les activités en matière de film et en mettre les résultats à la disposition des personnes adonnées à la production de films;*
- *pour émettre des avis au gouverneur en conseil à l'égard d'activités en matière de film; et*
- *pour remplir, dans les activités en matière de film, les autres fonctions que le gouverneur en conseil peut lui ordonner d'entreprendre*[1] ».

Le mandat général de l'ONF lui permet d'actualiser la mission de son organisme de façon périodique afin de bien positionner son rôle au sein de la société et de la cinématographie canadiennes. Le plan ONF 2000 énonçait ainsi sa mission :

L'Office national du film du Canada enrichit la société canadienne en produisant et en distribuant des œuvres audiovisuelles ayant pour mission de :

- *provoquer des discussions et des débats sur des sujets importants;*
- *exploiter le potentiel créatif des médias audiovisuels; et*
- *obtenir la reconnaissance, au Canada et à l'étranger, pour l'excellence, la pertinence et le caractère innovateur de sa production cinématographique.*

---

[1] S.R.C. 1985, ch.N-8. L'article dit également que l'ONF « représente le gouvernement du Canada dans ses relations avec des personnes exerçant une activité cinématographique commerciale quant à des films cinématographiques pour le gouvernement ou l'un quelconque de ses départements. » Ces pouvoirs ont été transférés au ministre des Approvisionnements et Services par décret en conseil C.P. 1984-6/2565.

Structure organisationnelle

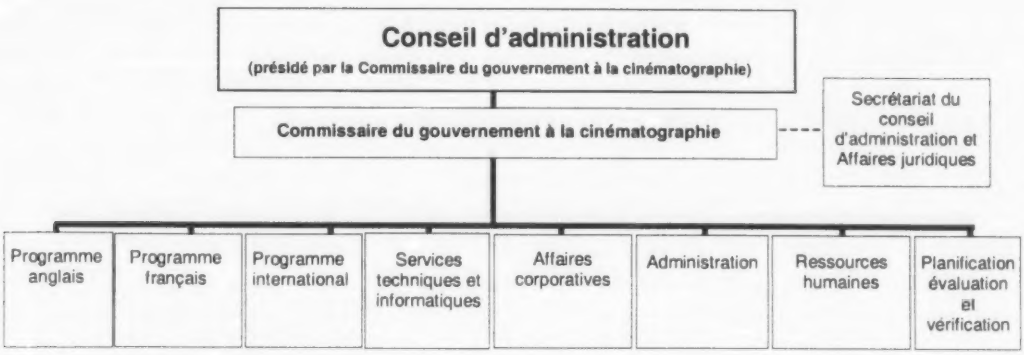

2.3 OBJECTIF DE L'ORGANISME/PROGRAMME

L'objectif de l'organisme et du programme est de produire des œuvres audiovisuelles qui reflètent les réalités et les perspectives canadiennes tout en innovant dans divers aspects de la cinématographie, et de distribuer et de rendre accessible ces œuvres audiovisuelles.

2.4 CONTEXTE DE LA PLANIFICATION

2.4.1 L'évolution technologique

Ce qui constitue la caractéristique la plus tangible de l'environnement dans lequel nous serons appelés à travailler dans l'avenir, c'est l'ampleur des changements que le progrès technologique impose aux méthodes de production et de distribution de films, lequel transforme radicalement les rapports entre créateurs et utilisateurs de contenus.

Notre planification des prochains exercices doit tenir compte de ces nouveaux rapports auxquels donne lieu l'évolution d'Internet. Les outils de l'ère numérique – que ce soit pour la production, la distribution ou l'administration – permettent à l'ONF de gagner du temps, de limiter le chevauchement des tâches, de multiplier les choix pour les créateurs comme pour les utilisateurs, et d'offrir à la population canadienne et aux autres nations un accès sans précédent à l'ONF et à son œuvre.

2.4.2 Les priorités gouvernementales

Les projets entrepris à l'échelle de l'administration fédérale en vue d'améliorer la gestion de l'information, particulièrement en ce qui touche les documents électroniques, bénéficieront probablement à l'ONF, d'une part, parce qu'ils lui permettront d'adopter des normes sur la conservation et l'élimination des documents, qui se présentent sous diverses formes – imprimés, données électroniques, images, enregistrements sonores – et, d'autre part, parce qu'on lui accordera peut-être certaines ressources pour réaliser ces opérations.

La prestation de services en direct constitue également un objectif stratégique majeur pour le gouvernement. Des échéanciers précis pour l'instauration de divers aspects de ce projet ont été fixés et les ministères et organismes concernés devront s'y conformer. Bien que l'ONF dispose d'une longueur d'avance quant à sa capacité de fonctionner en direct, la réalisation de ses propres priorités devra tenir compte de l'orientation générale du gouvernement, ce qui nécessitera du temps et de l'énergie. L'ONF s'attend à ce qu'une partie des investissements faits à l'échelle de l'ensemble de l'administration lui soit allouée, notamment pour soutenir la numérisation de sa collection.

2.4.3 L'évolution des marchés

Compte tenu de la tendance à la baisse de l'attribution des licences de télédiffusion partout au monde, des contraintes budgétaires qui se maintiennent dans le secteur public et influencent les marchés éducatif et institutionnel, des marges bénéficiaires minimes qu'offre le marché consommateur et du fait que selon les spécialistes, les services commerciaux électroniques sur demande ne fonctionneront sans doute réellement que d'ici trois à sept ans, les recettes de l'ONF n'augmenteront vraisemblablement pas au cours de la période de planification. Elles pourraient même diminuer légèrement, alors que le nombre de transactions nécessaires à leur maintien risque d'augmenter substantiellement.

2.5 DÉPENSES PRÉVUES

(en milliers de dollars)	Prévisions de dépenses 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses Prévues 2003-2004
Budgétaire du Budget principal des dépenses**	67 118	69 496	69 496	69 496
Moins : Recettes disponibles	7 500	8 900	8 900	8 900
Total du Budget principal des dépenses	**59 618**	**60 596**	**60 596**	**60 596**
Ajustements	**5 691**			
Dépenses prévues nettes*	65 309	60 596	60 596	60 596
Plus : Coût des services reçus sans frais	18	11	11	11
Coût net du programme	65 327	60 607	60 607	60 607
Équivalents temps plein	510	**490**	490	490

* *Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses nettes prévues à la fin de l'exercice courant.*

** *Inclut le crédit législatif de $ 375,000.*

SECTION III : PLANS, RÉSULTATS, ACTIVITÉS ET RESSOURCES

3.1 RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS SUR LE SECTEUR D'ACTIVITÉ – ONF

3.1.1 Objectif du secteur d'activité

Produire des œuvres audiovisuelles qui reflètent les réalités et les perspectives canadiennes tout en innovant dans divers aspects de la cinématographie, et de distribuer et de rendre accessible ces œuvres audiovisuelles.

3.1.2 Description du secteur d'activité – ONF

L'ONF est une agence culturelle qui relève de la ministre du Patrimoine canadien et qui est gérée par un conseil d'administration nommé par le gouverneur en conseil et présidé par la commissaire à la cinématographie canadienne.

L'ONF est un organisme intégré de production et de distribution de films et autres produits multimédias : les films y sont développés, scénarisés, tournés, traités, publicisés, mis en marché, vendus et distribués. Son centre principal de production et de distribution se situe à Montréal, mais il possède aussi des bureaux à Halifax, Moncton, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver. Il compte également des bureaux à Paris, Londres et New York pour la mise en marché internationale de ses productions. Pour rendre son programme d'activités, il compte sur son propre personnel, mais il a également recours à des pigistes et s'associe, au besoin, à des partenaires des secteurs public et privé de la production et de la distribution.

Bien qu'il soit autonome et que, par tradition, il œuvre à distance du gouvernement, l'ONF contribue à plusieurs égards aux objectifs de la politique culturelle canadienne, en offrant des films socialement et culturellement pertinents; en fournissant du matériel audiovisuel canadien aux milieux éducatifs; en appuyant directement diverses initiatives du gouvernement canadien, ici et sur la scène internationale; en conservant et en facilitant l'accès à un riche patrimoine audiovisuel canadien; en soutenant le cinéma de la relève; en favorisant le développement du cinéma régional et celui des groupes de la diversité; en établissant des alliances stratégiques avec les secteurs privé et public; en favorisant la promotion de la culture canadienne à l'étranger; et en encourageant la recherche et l'expérimentation dans les technologies des communications.

3.2 PRINCIPAUX ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RÉSULTATS, RÉSULTATS ESCOMPTÉS, ACTIVITÉS ET RESSOURCES CONNEXES

Premier engagement de résultats

Produire des œuvres cinématographiques pertinentes, de qualité et de caractère innovateur qui aident les Canadiens et les Canadiennes à mieux comprendre le Canada et le monde.

Résultats escomptés

- Assurer la réalisation de documentaires d'auteur qui portent tout autant sur de grands enjeux de société que sur des portraits de la vie quotidienne.

- Assurer la réalisation de films d'animation qui utilisent toutes les formes et les techniques d'animation permettant aux artistes d'exprimer pleinement leur imaginaire et leur créativité.

- Développer des projets interactifs à l'intention des jeunes auditoires.

Activités connexes

- Mettre en place des programmes et des politiques qui assurent que les productions reflètent, par leur contenu et la composition des équipes, la diversité de la société canadienne.

- Aménager les structures et les programmes de production de façon à respecter et à soutenir la dualité linguistique au Canada.

- Ajouter au programme autochtone un nouveau volet qui permettra à des cinéastes débutants de produire des films à petit budget au sein d'une structure d'encadrement professionnel.

- Poursuivre la transition de l'ONF vers un environnement de création, de production et de diffusion entièrement numérique.

- Aménager les ressources et les structures d'encadrement pour permettre la réalisation de premières œuvres.

- Consolider les programmes d'aide aux cinéastes indépendants.

- Concevoir et mettre en œuvre une stratégie Internet visant à intégrer les nouveaux médias et les formes de production traditionnelles, permettant ainsi d'offrir de multiples façons d'enrichir la programmation et le processus de création et d'interagir avec les sources externes de savoir et de savoir-faire.

Ressources connexes

Tableau 3.1 : Dépenses réelles et prévues pour les activités connexes

(en milliers de dollars)	Prévisions de dépenses 2000-2001	**Dépenses prévues 2001-2002**	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Production	44 709	**40 496**	40 496	40 496

Deuxième engagement de résultats

- Optimiser les auditoires grand public et spécialisés.

Résultats escomptés

- Accroître la présence des productions dans l'ensemble des circuits d'exploitation.

- Développer et diversifier les marchés au Canada et à l'étranger.

- Préserver la collection et améliorer son accessibilité.

Activités connexes

- Conclure des ententes, des partenariats, des coproductions, des préventes et des ventes avec les réseaux de télévision grand public et les services spécialisés, au Canada et à l'étranger.
- Élargir les nouveaux marchés tels que celui de la « diffusion en vol » avec des transporteurs aériens en association avec des entreprises spécialisées dans ce domaine et celui des droits de duplication de vidéocassettes et des droits de diffusion en circuit fermé au profit des établissements scolaires à l'étranger.
- À la suite du récent octroi d'une licence d'exploitation pour le Canadian Documentary Channel, un service spécialisé numérique de première catégorie, l'ONF s'affairera, en tant que partenaire, à préparer la programmation d'une centaine d'heures d'émissions pour chacune des trois prochaines années.
- Mettre en place toutes les composantes du commerce électronique pour la promotion, les transactions et la livraison en format numérique de la collection et des plans d'archives.
- Poursuivre le développement de Ciné-Route, un service national de cinéma sur demande, auprès des universités et des collèges qui ont accès à un réseau Internet à large bande passante.
- Poursuivre la numérisation de la collection afin de la rendre plus accessible.
- Développer de nouveaux projets dans le cadre de la collection Mémoire et exploiter cette collection de manière à offrir au public de nouvelles occasions de connaître et d'apprécier le patrimoine cinématographique de l'ONF et de ses artisans.
- Réexaminer, à leur échéance, les ententes de partenariat conclues avec les bibliothèques.
- Œuvrer au sein de comités et d'associations nationales et internationales en vue d'assurer le développement de normes et procédures pour la préservation, la conservation et la restauration des documents audiovisuels.

Ressources connexes

Tableau 3.2 : Dépenses réelles et prévues pour les activités connexes

(en milliers de dollars)	Prévisions de dépenses 2000-2001	**Dépenses prévues 2001-2002**	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Distribution	14 000	**13 800**	13 800	13 800

Troisième engagement de résultats

- Assurer une gestion efficiente et responsable des ressources

Résultats escomptés

- Poursuivre le développement d'un système intégré de gestion de l'information moderne et performant.

- Maintenir les coûts administratifs au plus bas niveau possible.

- Mettre en place de nouveaux mécanismes permettant de mieux jauger le rendement des ressources et des opérations.

Activités connexes

- Implanter la stratégie Internet de l'ONF, qui vise à le faire transiter vers une entreprise exploitable sur Internet, autant sur le plan de la production, de la distribution que de l'administration. Ce faisant, l'ONF s'inscrit dans la grande stratégie du Gouvernement en direct.

- Mettre en œuvre un plan de transformation du milieu de travail plus compatible avec Internet et qui fera appel à de nouvelles compétences, de nouvelles relations avec les utilisateurs, de nouvelles formes d'interaction, de nouveaux outils technologiques et de nouvelles relations de travail moins hiérarchisées et davantage basées sur le travail d'équipe.

- Travailler en partenariat avec d'autres ministères et organismes à la réalisation d'objectifs communs, particulièrement dans le domaine de la prestation de services.

- Élaborer et mettre en œuvre une politique et un plan d'action visant à assurer une gestion efficace de tous les fonds de renseignements de l'ONF.

- Améliorer les programmes d'évaluation, d'examen et de vérification à la lumière des nouvelles politiques et des nouvelles normes en la matière.

- Concevoir et instaurer un système électronique de gestion des droits d'auteur.

Tableau 3.3 : Dépenses réelles et prévues pour les activités connexes

(en milliers de dollars)	Prévisions de dépenses 2000-2001	**Dépenses prévues 2001-2002**	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Administration	6 600	**6 300**	6 300	6 300

SECTION IV : RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Table 4.1 : Coût net du programme pour l'année budgétaire

(en milliers de dollars)		
Dépenses prévues		**69 496**
Plus :	*Services reçus sans frais*	
	Protection des accidents de travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	11
Moins :	*Recettes disponibles*	**8 900**
Coût net du programme pour 2001-2002 (Total des dépenses prévues)		**60 607**

Tableau 4.2 : Paiements de transfert

(en milliers de dollars)	Prévisions de dépenses 2000-2001	**Dépenses prévues 2001-2002**	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Subventions				
Subventions pour aider à payer le coût de certains événements cinématographiques d'importance, qui ont lieu au Canada et qui sont d'intérêt national ou international, selon l'avis du conseil d'administration	12	**12**	12	12
Contributions				
Pour aider des organismes sans but lucratif œuvrant dans le milieu cinématographique et pour promouvoir la cinématographie canadienne	307	**307**	307	307
	319	**319**	319	319

Tableau 4.3 : Recettes disponibles

(en milliers de dollars)	Prévisions de recettes 2000-2001	**Recettes prévues 2001-2002**	Recettes prévues 2002-2003	Recettes prévues 2003-2004
Recettes disponibles				
Production de films	500	**1 500**	1 500	1 500
Vente de copies	2 500	**2 500**	2 500	2 500
Location, redevances et divers	4 500	**4 900**	4 900	4 900
Total	7 500	**8 900**	8 900	8 900

Tableau 4.4 : Fonds renouvelable – Utilisation prévue

(en milliers de dollars)	Prévisions 2000-2001	**Prévues 2001-2002**	Prévues 2002-2003	Prévues 2003-2004
Actif				
Encaisse	200	**200**	200	200
Comptes créditeurs	3 500	**3 750**	3 750	3 750
Stocks	500	**625**	500	625
Frais payés d'avance	1 000	**1 000**	1 000	1 000
Équipement (valeur nette)	8 500	**8 000**	7 500	7 000
	13 700	**13 575**	13 075	12 575
Passif				
Comptes débiteurs	1 000	**1 000**	1 000	1 000
Avoir du Canada	12 700	**12 575**	12 075	11 575

Tableau 4.5 : Fonds renouvelable – État des variations de la situation financière

Crédits (en milliers de dollars)		
Autorisation au 1er avril 2001		25 000
Prélèvements :		
Solde prévu au 1er avril 2001	17 775	
Total des prévisions (besoins de trésorerie nets)		
Opérations	60 221	
Crédit accordé dans le présent Budget des dépenses	(60 221)	
Variation du fonds de roulement	375	
Diminution de la valeur nette des immobilisations	(5 575)	
Solde prévu au 31 mars 2002		12 575
Autorisation non utilisée au 31 mars 2002		12 425

SECTION VI : AUTRES RENSEIGNEMENTS

Ce document se trouve à l'adresse Internet suivante : www.onf.ca/plans_et_priorites.

LOI APPLIQUÉE PAR LE PORTEFEUILLE

Loi sur le cinéma, S.R.C. 1985, ch. N-8

(la dernière modification est entrée en vigueur le 1er novembre 1995)

BUREAUX DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM

Siège social : Ottawa

Bureau central : Montréal

Distribution au Canada :
- CinéRobothèque – Montréal
- Centre des appels (1 800 267-7710)
- Site Internet (//www.onf.ca)

Distribution à l'étranger :
- Londres
- New York
- Paris

Centres de production anglaise :
- Edmonton
- Halifax
- Montréal
- Toronto
- Vancouver
- Winnipeg

Centres de production française :
- Moncton
- Montréal
- Ottawa

LISTE DE PERSONNES-RESSOURCES POUR LE RPP

Maryse Charbonneau, directrice, Administration
(514) 283-9050
adresse internet : m.charbonneau@onf.ca

Claude Parent, directeur, Planification, évaluation et vérification
(514) 283-9251
adresse internet : c.parent@onf.ca